

La feuille de Bernin

N° 56 DÉCEMBRE 2025



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



**ENTRE PLAINE ET MONTAGNE :
BERNIN VIGILANT ET PRÉPARÉ**

> PAGE **9**

MARIAGE

Septembre Claire TIRLAND & Emeric VIARD
 Isabel COSTA ALONSO & Patrick FORNETTY
 Novembre Larece RANDALL & Etienne GELIN



DÉCÈS
 Août
 Septembre

Octobre
 Novembre

Anne-Marie GUILHAUMON
 Henri REGNAULT
 Danielle LIEUTIER (épouse BAROZ)
 Céleste VANUCCI (épouse DUBOIS)
 Marc SALHI
 Michel BLACHE

DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 10 septembre 2025

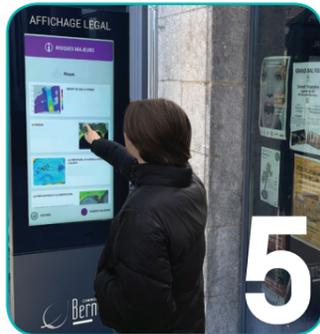
Délibération n°2025-045 - Garantie d'emprunt accordée à la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) pour l'acquisition en VEFA de 14 logements locatifs sociaux et leurs stationnements extérieurs au sein de l'opération secteur dit « Les Michelières ». La Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) acquiert en VEFA 14 logements locatifs sociaux et leurs 14 places de stationnement extérieurs au sein de l'opération immobilière « Les Michelières » portée par COGEDIM. Pour financer cette acquisition, la SDH sollicite un emprunt de 1 657 323 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui exige une garantie publique à 100 %. Le Conseil municipal a décidé d'accorder la garantie d'emprunt de la commune à hauteur de 50 %, Le Grésivaudan devant garantir les 50 % restants.

Délibération n°2025-051 - Demande de subventions à l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère pour la première phase du projet de déploiement et mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection sur le territoire communal de Bernin. Afin d'améliorer la sécurité des habitants et des équipements communaux et de lutter contre les incivilités et certaines formes de délinquance, la commune a engagé une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection. Suite au travail mené, une première phase de déploiement a été définie pour un montant estimé à 208 948,72 € HT. Le Conseil municipal a autorisé la sollicitation de subventions auprès de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère, pouvant couvrir jusqu'à 80 % du coût du projet en cas d'accord.

Conseil municipal du 15 octobre 2025

Délibération n°2025-054 - Prorogation du bail à construction conclu avec Alpes Isère Habitat pour les logements sociaux de la résidence « Le Village » située au 124 Route Départementale 1090. En 1988, la commune de Bernin a conclu avec l'OPAC de l'Isère, aujourd'hui Alpes Isère Habitat (AIH), un bail à construction de 40 ans pour la réalisation de cinq logements locatifs sociaux au sein de la résidence « Le Village », située 124 Route Départementale 1090. AIH souhaite désormais engager des travaux de réhabilitation importants sur ces logements, pour un montant estimé à 222 259 €, et a demandé à la commune de prolonger le bail jusqu'en 2058 (soit 30 ans de plus) afin de pouvoir amortir cet investissement. Le Conseil municipal a approuvé la conclusion d'un avenant prorogeant le bail, en la conditionnant au démarrage effectif des travaux dans le cadre du bail actuel.

Délibération n°2025-063 - Sollicitation auprès de Le Grésivaudan d'un fonds de concours dans le cadre du dispositif « Rénovation thermique des logements communaux » pour les travaux de réhabilitation thermique du logement communal situé 193 chemin de la Proula à Bernin. En 2025, la commune a réalisé la réhabilitation thermique complète d'un logement communal T4 d'environ 85 m². Les travaux menés, pour un montant total de 77 245,31 € HT, ont permis d'améliorer significativement la performance énergétique du logement. La commune a obtenu une subvention de 6 000 € du Département de l'Isère et de 17 929,62 € de l'État. Afin de compléter les financements, le Conseil municipal a autorisé la sollicitation d'un fonds de concours de 25 000 € auprès de la CC Le Grésivaudan. En cas d'obtention, le reste à charge pour la commune s'éleverait à 28 315,69 €.



P4 - P5
 L'ACTU À BERNIN

P6 - P7
 ENFANCE-JEUNESSE
 PETITE ENFANCE

P8
 GÉNÉRATION

P9 - P12
 FOCUS : SÉCURITÉ

P13
 BERNIN CITOYEN
 DÉVELOPPEMENT DURABLE

P14
 CULTURE
 PATRIMOINE

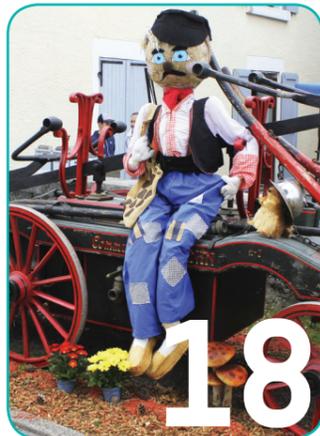
P15
 INTERCOMMUNALITÉ

P16 - P17
 VIE ASSOCIATIVE

P18
 RETOUR EN IMAGES

P19
 BERNIN DESSINÉ

P20
 BERNIN UTILE
 L'ACTU DE LA BIB'



Retrouvez l'actualité de Bernin sur bernin.fr et les réseaux sociaux :

[f](#) [i](#) [in](#) [@](#) [v](#)

@villedebernin #villedebernin



- Retrouvez toutes les délibérations sur bernin.fr / Mairie / Conseil municipal / Les séances du conseil municipal
- Prochains conseils municipaux : 21 janvier et 25 février 2026
- Permanences élus : Sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au 04 76 92 07 47 ou secretariat@bernin.fr



Chères Berninoises, chers Berninois,

Une nouvelle année se termine, la dernière de ce mandat commencé avec le COVID-19, puis traversé par bien des catastrophes : le retour de la guerre aux portes de l'Europe avec la dégradation économique qui l'a accompagnée, la montée du nationalisme partout dans le monde à laquelle nous n'avons pas échappé, le changement climatique qui a donné lieu à des désastres pour un bon nombre de nos concitoyens, et depuis un an l'instabilité politique du pays qui le plonge dans l'incertitude, jusque dans nos communes, puisque l'état nous demande un effort financier particulièrement lourd, nous imposant de repenser l'avenir.

Ce climat anxieux n'est pas propice à l'apaisement et à l'épanouissement, beaucoup sont tendus, repliés sur eux, voire parfois intolérants. Je souhaite que cette période de réjouissance apporte à chacun le réconfort dont il a besoin pour renouer avec l'esprit de fraternité qui est cher à notre nation et enraciné en chacun de nous.

Car le mois de décembre est avant tout celui des festivités de Noël, celui où nous nous retrouvons en famille et entre amis pour des moments de joie et de partage, c'est aussi l'excitation des préparatifs, les lumières et décorations de la ville. Cette année, le service technique vous a préparé de nouvelles surprises dont il a le secret et qui font la renommée de Bernin dans tout le Grésivaudan.

Ce sera également le retour pour sa quatrième édition du Marché de Noël, organisé par le comité des fêtes avec le soutien logistique de la commune, le 13 décembre sur la place de la Bascule, à moins que le temps ne nous joue des tours ; nous vous y attendons nombreux pour déguster huîtres et vin chaud, profiter des artisans et commerçants présents pour trouver des idées cadeaux et bien sûr croiser le Père Noël pour le plus grand plaisir des plus jeunes !

Mais nous n'oublions pas ceux pour qui c'est un période difficile, ainsi l'opération des boîtes de Noël solidaires se répète pour une nouvelle campagne ; vous pourrez confectionner un paquet dans lequel vous aurez placé quelque chose de chaud, de gourmand, quelque chose pour le bien-être, un loisir et un mot ou un dessin de Noël. Vous pourrez les déposer en mairie aux heures d'ouverture jusqu'au 16 janvier 2026. Elles seront ensuite confiées à une association pour leur distribution. Chaque année vous êtes plus nombreux à participer à cet élan de générosité, alors nous comptons cette fois encore sur vous pour que tous nous puissions profiter des joies de Noël.

À l'aube de cette période heureuse, l'ensemble du conseil municipal ainsi que les agents de la mairie et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitez de cette ambiance de joie propice au partage et à la solidarité pour choyer vos proches, et jouir de tous ces moments privilégiés que les fêtes de fin d'année procurent et prenez soin de vous !

JOYEUX NOËL À TOUS !

Anne-Françoise BESSON
 Maire de Bernin

BULLETIN MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE BERNIN
 N° 56 DÉCEMBRE 2025



Mairie de Bernin
 496, RD 1090
 38190 BERNIN
 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la publication : Anne-Françoise Besson
 Comité de rédaction : Anne-Françoise Besson, Sophie Couderc, Pascale Pellegrini, Valérie Salasca, Bastien Xavier
 Photos / Illustrations : Mairie de Bernin, Dauphiné Libéré, CC Le Grésivaudan, Associations Berninoises, Guillemette Dufour
 Rédaction : Anne-Françoise Besson, Sophie Couderc, Hervé Lambert, Pascale Pellegrini, Christophe Duret, Loïc Marissal, Hafida Dihili, Philippe Revol, Bastien Xavier
 Conception : Bastien Xavier

Création graphique : [happydesign](#)

Impression : Imprimerie CM Graphic, Pontcharra

Imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres à base d'huile végétale
 Tirage : 1 750 exemplaires
 Dépôt légal : à parution

La trame noire

La pollution lumineuse fait partie des causes principales du déclin de la biodiversité. Elle est générée par la multiplication des éclairages artificiels nocturnes. Les impacts sont nombreux, que ce soit sur la faune, la flore ou la santé humaine. Les zones d'obscurité deviennent de plus en plus rares, et sont pourtant essentielles pour tous les organismes vivants.

Ces zones d'obscurité forment un réseau écologique où les espèces nocturnes peuvent vivre, se reproduire et se déplacer. C'est la trame noire, créée sur le modèle de la trame verte et bleue plus connue.

L'accompagnement de FNE Isère

Depuis plusieurs années, la fédération France Nature Environnement (FNE) de l'Isère propose des accompagnements en lien avec la thématique de la pollution lumineuse. Bien que les communes agissent au quotidien sur leur éclairage, elles sont peu à s'être intéressées au concept de **trame noire**, qui prend en compte les **continuités écologiques** du territoire, **l'éclairage public** et aussi **l'éclairage privé** de la commune.

FNE Isère a ainsi proposé de les accompagner pour mieux connaître ces trames et mettre en place des actions concrètes

Bernin et 3 autres communes du Parc Naturel Régional de Chartreuse vont bénéficier d'un **diagnostic complet** de leurs éclairages et des pratiques mises en place. Les trames noires communales ont été déterminées grâce au travail de cartographie et de terrain, mettant en évidence les points de conflits avec les pratiques humaines.

Des préconisations seront ensuite communiquées aux communes avec différents éléments techniques (cartes, spectres lumineux...) ou de communication (plaquettes de sensibilisation à destination des entreprises, des particuliers...).

Exemples d'éclairages impactants :



Boîtes de Noël solidaires

La commune de Bernin propose de participer à une belle mobilisation solidaire. En collaboration avec l'association Accueil SDF Grenoble vous pouvez réaliser des boîtes de Noël "solidaires" qui seront redistribuées aux personnes les plus démunies. Lorsque votre boîte est prête, vous pouvez venir la déposer à la mairie, aux heures d'ouverture. L'association Accueil SDF Grenoble se chargera de la distribution à ceux qui en ont le plus besoin, afin de leur rendre ces fêtes de Noël plus douces. La collecte a lieu jusqu'au 16 janvier 2026. À vos boîtes ! On compte sur vous !



Élections municipales 2026

Les élections municipales auront lieu le 15 et 22 mars 2026. Si vous souhaitez participer au vote pour cette élection alors que vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.



L'étude de terrain va se dérouler au premier trimestre 2026
 Une chargée de mission de la FNE va réaliser ce diagnostic nocturne en parcourant la commune en soirée.
 Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil si vous la rencontrez.
 Une information complémentaire (jours et horaires) sera diffusée sur nos différents supports...

Concours Villes et Villages Étoilés organisé par l'ANPCEN

Bernin a obtenu deux étoiles à la labellisation Villes & Villages Étoilés pour cette 9^{ème} édition, ce résultat est très honorable pour une commune urbanisée. À noter que 759 communes françaises labellisées « Villes et Villages Étoilés » et 13 territoires sont distingués en 2025 par l'ANPCEN (Association Nationale de la Protection du Ciel et Environnement lumineux).

Le PNR de Chartreuse est bien représenté avec six nouvelles communes ou renouvellement coté Isère (Bernin, La Sure, Le Sappey, Meylan, St Pierre de Chartreuse et Sarcenas) et trois coté Savoie (La Bauche, Porte-de-Savoie et Saint Franc) dont deux cinq étoiles (La Bauche et Saint Franc) sur les six communes 5* de France ! Avec les communes labellisées en 2019 (Montbonnot St-Martin, Le Touvet et St-Cassin) le PNR compte douze communes VVE.

Le label récompense les communes et les territoires, engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne, tant pour les humains que pour la biodiversité. Le label valorise une pédagogie active sur les différents impacts de la pollution lumineuse menée en direction des habitants et des acteurs des communes et territoires. Il incite à repenser les éclairages extérieurs, à réduire leur pollution lumineuse et les dépenses publiques d'éclairage, invite à faire des économies d'énergie.

Pour Bernin, le résultat de la politique engagée depuis 2013 conduit à une réduction de 50% de la consommation énergétique, une rénovation des points lumineux à plus de 85%, une réduction des opérations de maintenance, et une forte diminution de l'impact de l'éclairage sur la biodiversité et le confort des riverains.



LES BRÈVES

LOI MONTAGNE (PNEUS NEIGE)

Depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars 2025, les équipements hivernaux sont obligatoires pour circuler dans certaines communes de l'Isère. À Bernin, les équipements sont obligatoires sur la RD 30 qui monte au Plateau-des-Petites-Roches.



UNE NOUVELLE PUISSANCE POUR LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DES TENNIS COUVERTS

Le projet d'augmenter la puissance électrique de la centrale photo voltaïque des tennis couverts s'est concrétisé cet été sous la responsabilité du collectif citoyen Grési21, dont la commune est actionnaire. La surface additionnelle de panneaux installés sur la toiture NO, porte la puissance de 90kWc à 250 kWc, ce qui permettra de générer une énergie électrique décarbonée pour environ 100 ménages (consommation moyenne hors chauffage électrique et eau chaude sanitaire).



NOUVELLE BORNE INTERACTIVE

Installée devant l'entrée de la Mairie depuis début octobre, la nouvelle borne interactive devrait être fonctionnelle début 2026. Celle-ci vous permettra d'accéder facilement à de nombreuses informations pratiques et à tous les documents liés à l'affichage légal : démarches administratives, événements, services municipaux, arrêtés municipaux...

ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE

Après une 1^{ère} phase d'extraction des graviers du cimetière réalisée en avril dernier, les agents des services techniques de la commune ont procédé à l'enherbement du cimetière les 29 et 30 septembre derniers. Cette étape de végétalisation du cimetière a été réalisée par la projection en toute sécurité d'un mélange constitué de fibres de celluloses, de semences, et d'un amendement organique contenant des acides humiques et fulviques. Les fibres de cellulose constituent le substrat nécessaire pour accueillir les semences, et ainsi favoriser leur germination après projection de l'ensemble. Les acides humiques et fulviques sont issus de la décomposition de la matière organique et jouent un rôle fondamental dans l'amélioration de la structure du sol (circulation de l'air, rétention d'eau), la stimulation de la croissance racinaire, la rétention par le sol des nutriments essentiels, la pénétration des nutriments dans la plante, et la stabilisation des nutriments dans la solution du sol. Les semences projetées sont constituées de fétuques ovines et rouges (65% du total des graines), d'Agrostide (23% du total des graines), de Ray-grass (6% du total des graines), et de Micro-trèfle (6% du total des graines). Les semences ainsi sélectionnées permettent de répondre à l'environnement contraint des cimetières, à savoir : des conditions de sols pauvres, un stress hydrique annuel, et un piétinement prononcé. Ce couvert végétal va s'installer progressivement au fil des années, pour atteindre une densité optimale sur une durée comprise entre 5 ans et 10 ans. Ainsi, la végétalisation du cimetière favorisera la lutte contre les fortes chaleurs estivales en créant un îlot de fraîcheur végétal remplaçant la matière minérale extraite, pour le confort de chacun.



TRAVAUX DE RÉHABILITATION THERMIQUE DE LA MAIRIE

Des travaux du bâtiment de la mairie ont lieu jusqu'au 15 février 2026. Pendant la durée des travaux, le parking situé à l'arrière du bâtiment sera complètement fermé au public. Les personnes qui souhaiteront se rendre à la mairie avec leur véhicule sont ainsi invitées à stationner sur les parkings et places de stationnement publics à proximité, notamment sur les places situées le long de la RD 1090 ou le parking de l'église.



Retour sur la rentrée 2025-26 à Bernin !

Lundi 1er septembre, les enfants ont fait leur rentrée des classes à Bernin ! Cette année, le groupe scolaire « Les Dauphins » a le plaisir d'accueillir 291 écoliers, toujours répartis en 4 classes en maternelle et 8 classes en élémentaire. Après trois départs en retraite, l'équipe enseignante est complétée par Mmes Relandeau et Barbelon en maternelle, Mme Chalheat en élémentaire qui remplacent respectivement Mmes Lupo, Berard et Boucaud. Les effectifs restent globalement stables sur les deux écoles, l'augmentation des maternelles venant compenser la baisse des élémentaires. Dans ce contexte, afin de mieux répartir les élèves sur les deux niveaux et conserver un nombre d'élèves par classe favorable à un travail scolaire agréable, neuf enfants de Grande Section ont glissé à l'école élémentaire dans une classe double niveau GS/CE1. Cette mesure qui a généré quelques inquiétudes au départ, était nécessaire pour éviter une fermeture de classe. Lors du conseil d'école élémentaire du 4 novembre, la directrice Laurence Gilles qui gère cette classe, renvoie un premier bilan positif malgré une organisation plus complexe et remercie la commune pour le soutien en classe apporté par Linda, animatrice du service EJVS.



Effectif 2025-2026		✓ 12 CLASSES
ÉCOLE MATERNELLE		
PS/MS 24 élèves - Institutrice : Mme BARBELON	CP 23 élèves - Institutrice : Mme BERNHARD	
PS/MS 25 élèves - Institutrice : Mme RELANDEAU	CP/CE1 23 élèves - Institutrice : Mme CHALHEAT	
MS/GS 25 élèves - Institutrice : Mme GENOVESE	GS/CE1 22 élèves - Institutrice : Mme GILLES & Mme BONHOME	
GS 23 élèves - Institutrices : Mme CHEVRIER & Mme TURMEAU	CE1/CE2 24 élèves - Institutrice : Mme ARNAUD-GODDET	
	CE2 26 élèves - Institutrice : Mme SOUSSI	
	CM1/CM2 25 élèves - Institutrice : M. JOURDAN	
	CM1/CM2 26 élèves - Institutrice : Mme PICHAND-PIERRE	
	CM1/CM2 26 élèves - Institutrice : Mme POUTIGNAT	

Matinée vélo à Bernin

Annulée par manque d'inscrits au mois de mai, cette matinée vélo a été proposée à nouveau le samedi 27 septembre dans un format simplifié. Trois parcours au choix, de 3, 5 et 9 km, permettaient d'arpenter les rues de la commune chacun à son rythme et en toute sécurité. Une quarantaine de personnes ont participé, réparties en trois groupes selon le parcours. Le plus court se faisait en autonomie avec la présence de signaleurs aux intersections. Pour les parcours 3, 5 et 9km, les groupes ont été pris en charge par deux binômes composés d'animateurs, Maxence, Léo, Vincent et d'une élue, Cosima. Dans une ambiance conviviale, tous ont pris plaisir à rouler et à se retrouver autour du pot offert par la commune en fin de matinée. Un grand merci aux participants pour leur présence, aux élus volontaires et aux agents des services municipaux pour l'organisation et la sécurité.



Retour sur les vacances d'automne au Centre de loisirs

Durant deux semaines, des activités créatives, sportives et ludiques ont été proposées aux enfants. Les plus petits du groupe 3-5 ans ont d'abord fait voyager leurs papilles à travers le thème « MIAM MIAM LA SEMAINE DES GOURMANDS ». Puis au travers d'un stage avec un intervenant, ils ont découvert le monde du « CIRQUE ». Les enfants âgés de 6-11 ans se sont plongés dans « LE MONDE DU CINÉMA », puis ont pu vivre un retour dans « LES ANNÉES 80 ». Ces deux semaines ont été ponctuées par quelques touches particulières pour le plus grand bonheur de tous : une sortie cinéma à l'Espace Aragon lors du festival, avec une rencontre avec un coréalisateur, un stage cirque et une initiation roller encadrée par un expert. Les enfants ont été enthousiastes, dynamiques et toujours de bonne humeur. Cette période s'est terminée avec deux spectacles : pour les grands, les danses des années 80 avec des parents qui se sont aussi amusés... et le spectacle de cirque des petits.



Un automne plein de découvertes à la Crèche

Une fois la rentrée passée et le rythme repris pour cette rentrée 2025-2026, l'équipe a fait preuve de créativité pour faire profiter aux enfants accueillis des 1001 merveilles que permet cette saison automnale ...

Chaque proposition a invité les enfants à aiguïser leurs 5 sens et profiter de petits bonheurs simples à partager.

Marcher, courir, sauter, ramper dans un tas de feuilles mortes puis les attraper, les lancer, les déchirer, les observer, les comparer, les sentir... l'enfant utilise tous les moyens qu'il a à sa disposition pour appréhender ce monde extérieur qui l'entoure. À travers des ateliers de manipulation de matériaux naturels, de peinture aux couleurs automnales ou encore de collage de feuilles mortes, l'équipe permet aux enfants autant d'occasions de laisser libre court à leur créativité et leurs envies!

À l'occasion de la semaine du goût mi-octobre, un atelier cuisine de cookies aux épices a été proposé aux plus grands, afin de les déguster ensuite avec les enfants accueillis au RPE de Bernin... S'en est suivi un atelier de peinture aux épices qui a tenu toutes ses promesses ! Le résultat de cet atelier partagé : de belles oeuvres aux couleurs automnales et aux effluves diverses ! Les enfants ont pu également cette année découvrir la menthe sous toutes ses coutures, et aussi le maïs : de l'égrenage, en passant par la dégustation de grains de maïs, jusqu'à la confection de pop corn !

La fin du mois a été rythmé ensuite par un challenge proposé aux familles de "La plus grande récolte de pommes de pin" avec un lot à gagner pour la section gagnante : "la pomme de pin d'or" !



Aujourd'hui, les enfants cuisinent à la Crèche !

Cette année, un atelier de cuisine mensuel a été mis en place pour les enfants accueillis dans notre section des grands, nos explorateurs ! Pourquoi ? Parce qu'au travers de la cuisine, on apprend énormément de choses ! Les règles d'hygiène d'abord en se lavant les mains avant l'activité et en s'installant sur des tables propres, avec des ustensiles et récipients propres. Nous travaillerons notre motricité fine en coupant, cassant, versant, mélangeant, malaxant, fouettant ... Nous apprendrons la rigueur également en suivant pas à pas la recette choisie... Nous développerons notre langage et enrichirons notre lexique avec tous les nouveaux mots que nous apprendrons, propres au monde culinaire. Pour cela l'adulte accompagnera les découvertes des enfants en verbalisant les actions au fur et à mesure. Nous attiserons notre curiosité en lien avec nos 5 sens qui seront tous en éveil lors de ces ateliers. Les enfants observeront la transformation des aliments, pour ensuite avoir le plaisir et la fierté de déguster le fruit de leur travail ! Et pour aller plus loin, l'équipe s'organise même pour aller faire les courses nécessaires à la recette choisie chez le Primeur de Bernin avec les enfants en petits groupes !

Et ce n'est pas fini! La saison hivernale arrive doucement... La nature nous offre tellement d'occasions de se reconnecter à l'essentiel, à notre corps et aux 5 sens dont nous disposons pour appréhender ce qui nous entoure. Ce qui pour l'équipe de la crèche est une véritable richesse et une source d'inspiration pour les projets qu'elle souhaite proposer aux enfants.



Ainsi chaque enfant aura l'occasion plusieurs fois dans l'année de participer aux achats, de cuisiner et bien sûr chaque fois de déguster ! Le premier atelier a eu lieu à l'occasion de la semaine du goût avec des cookies aux épices... Le second en novembre a permis la dégustation de muffins aux légumes d'automne.

Retour en images sur le salon de l'autonomie

La 3^{ème} édition du salon de l'autonomie s'est déroulée le samedi 4 octobre au CUBE, avec de nombreux stands sur l'autonomie et le handicap.



Mme le maire, Anne-Françoise Besson, entourée de l'ensemble des partenaires représentant le Département de l'Isère et Le Grésivaudan.

Mme Breynat a fêté ses 100 ans !

Mardi 7 octobre, Madame Geneviève Breynat a soufflé ses 100 bougies entourée de sa famille et de ses proches, en présence de Madame le Maire Anne-Françoise Besson. Un moment plein d'émotion et de sourires pour célébrer un si beau centenaire. La commune de Bernin adresse à Madame Breynat ses plus sincères félicitations et lui souhaite encore de nombreuses années remplies de joie et de sérénité.



Retour sur le dernier thé dansant

Organisé par le CCAS, le vendredi 24 octobre à la salle des fêtes, cet après-midi a rencontré un franc succès et s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, réunissant près d'une soixantaine de retraités venus partager un moment de détente et de convivialité. Les participants ont pu profiter d'un temps festif apprécié de tous. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain thé dansant, le vendredi 6 mars 2026.



SOS Chevilles : un nouveau dispositif pour les entorses de cheville

Vous vous êtes tordu la cheville ? Vous avez mal, mais votre médecin traitant n'est pas disponible ? Vous n'avez pas encore de kinésithérapeute ou le vôtre ne peut pas vous recevoir rapidement ? La CPTS du Grésivaudan lance SOS Chevilles, un nouveau dispositif de séances d'urgence avec des kinésithérapeutes pour une prise en charge précoce, dès les premiers jours après une entorse avant de pouvoir consulter votre kiné traitant pour la rééducation complète.

Pourquoi consulter rapidement ?

Une entorse de cheville mal prise en charge peut entraîner des douleurs persistantes, une instabilité ou des séquelles à long terme. SOS Chevilles vous permet de :

- confirmer le diagnostic avec un professionnel formé aux dernières recommandations de la Haute Autorité de Santé,
- recevoir les premiers conseils et exercices pour soulager la douleur et favoriser la récupération,
- préparer votre rééducation en attendant votre prise en charge complète.

Comment ça marche ?

- Vous prenez rendez-vous directement en ligne via le site de la CPTS (QR code ci-dessous).
- Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez appeler la CPTS pour être orienté.
- Vous serez reçu par un kinésithérapeute volontaire du territoire, proche de chez vous, dans un créneau dédié.

C'est quoi la CPTS ?

C'est la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, association de loi 1901 créée par la loi de modernisation de la santé de 2016 qui permet aux professionnels de santé de ville de se coordonner et d'améliorer l'accès aux soins et les conditions d'exercice de chacun. Un projet collectif pour mieux vous soigner. Le Dispositif SOS chevilles a été mis en place suite aux réunions et décisions d'un groupe de travail de la CPTS composé de médecin généralistes, médecins du sport et de kinésithérapeutes, suivant les recommandations de la Haute Autorité de Santé de mai 2025 concernant l'entorse latérale de cheville.

Les créneaux SOS Chevilles sont ouverts depuis le 20/10/2025 - Infos et RDV au 04 76 92 17 62 - Prise de RDV →



Sécurité et résilience : se préparer pour mieux protéger Bernin

"La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre" (Haroun Tazieff)



Les 512 communes de notre département sont au moins exposées à un risque majeur naturel ou technologique, la commune de Bernin possède un cadre de vie magnifique entre plaine et montagne, mais n'échappe pas à cela entre le Craponoz et la Zone industrielle en passant par l'autoroute. De plus, depuis quelques temps, le changement climatique fait que les événements naturels surviennent plus fréquemment et avec intensité accrue.

L'objectif de ce Focus n'est pas de nous faire peur, mais de voir comment nous pouvons soit anticiper, soit réagir si un tel événement se produit et de savoir ce que l'on entend par risque majeur.

Dans cet objectif, la commune est en phase de remise à jour du DICRIM (Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs). C'est un document qui facilite l'information au plus près des habitants, en abordant les risques majeurs possibles sur la commune, et décrit les mesures de sauvegarde répondant à chacun des risques

énumérés alors que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), lui est constitué d'une partie analyse et d'une partie opérationnelle (protection des personnes, alerte, moyens humains et matériels).

La sécurité à Bernin ne se limite pas aux risques majeurs. Elle concerne aussi le quotidien des habitants : tranquillité publique, vidéoprotection, vigilance de voisinage, opérations de prévention menées par la Police municipale et la Gendarmerie. **Parce qu'une commune résiliente est une commune qui protège ses habitants face aux crises, ainsi qu'au jour le jour.**

Se préparer, ce n'est pas céder à la peur : c'est renforcer la capacité de notre territoire à faire face ensemble. C'est une responsabilité collective, que la municipalité porte avec détermination et que nous partageons avec l'ensemble des acteurs du territoire, dont vous faites partie.

Christophe Duret, 4^{ème} adjoint délégué à l'Intercommunalité, domaines relatifs aux risques majeurs et la sécurité civile



Sécurité et résilience : une démarche globale au service des habitants de Bernin

Préserver la sécurité des habitants face aux risques majeurs, aux événements imprévus ou aux incivilités du quotidien est une responsabilité essentielle des communes. À Bernin, cette démarche repose sur une alliance entre **prévention, planification, coordination des acteurs et mobilisation citoyenne**.

Qu'il s'agisse de risques naturels, technologiques, sanitaires ou encore de sûreté publique, l'objectif de l'action communale est le même : **anticiper, protéger, réagir et accompagner**, pour renforcer la résilience collective de notre territoire.

COMPRENDRE LES RISQUES MAJEURS POUR MIEUX S'Y PREPARER

Un risque majeur est un événement, naturel ou d'origine humaine, dont les effets peuvent menacer la sécurité d'un nombre plus ou moins important de personnes et occasionner des dommages importants. Il peut dépasser, en l'absence de mesures adaptées, les capacités de réaction de la société. Les conséquences d'un risque majeur sur les enjeux se mesurent en termes de vulnérabilité. Un risque majeur repose sur deux caractéristiques :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes
- **une exceptionnelle gravité** : avec des conséquences parfois lourdes en termes de dommages humains, matériels et/ou environnementaux.

13 risques principaux sont prévisibles sur le territoire national et se répartissent en plusieurs catégories :

RISQUES NATURELS	RISQUES TECHNOLOGIQUES
Inondation	Nucléaire
Séisme	Minier
Éruption volcanique	Industriel
Mouvement de terrain	Transport de matières dangereuses
Avalanche	Rupture de barrages
Feu de forêt	
Cyclone	
Tempête	

La démarche de prévention des risques majeurs, est fondée sur **7** grands principes.

- La connaissance des phénomènes, de l'aléa et des risques
- La surveillance, la prévision et l'alerte
- L'information préventive et l'éducation des populations
- La prise en compte des risques dans l'aménagement et l'urbanisme
- La réduction de la vulnérabilité
- La préparation et la gestion de crise
- La gestion de l'après-crise et le retour d'expérience

Le craponoz en crue (2018)



À Bernin, la prévention des risques majeurs naturels ou technologiques est une mission importante. Le risque zéro n'existant pas, il est indispensable de se préparer à une situation de crise et de pouvoir y répondre par des moyens humains et matériels appropriés au niveau communal. Cette logique se décline autour de **3** volets :

- **l'urbanisation** (Plan de prévention des risques, règles de construction antisismique...)
- **l'organisation des secours** Bernin a élaboré un PCS (plan communal de sauvegarde) qui identifie notamment les actions prioritaires à engager pour assurer la sauvegarde de la population
- **l'information préventive des populations** via le PCS et /ou des exercices et, le DICRIM.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : ORGANISATION DE LA GESTION DE CRISE

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil opérationnel et adapté aux caractéristiques de la commune, permettant de répondre aux situations de crise. Il regroupe l'ensemble des documents contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens humains et matériels disponibles et définit les mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le PCS organise la gestion de tous les événements (accident, phénomène météo, inondation, etc.) pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature. Il prépare la réponse opérationnelle de la commune afin d'assurer la protection de la population lors des crises. Il formalise, à l'aide de fiches réflexes, les modalités de mobilisation et d'organisation des ressources de la commune en définissant par avance les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événement. Cette démarche permet, en situation de crise, de ne pas se poser de questions sur l'organisation à mettre en place afin de traiter l'événement de manière rapide et pertinente.

Quel objectif ?

Se préparer en amont d'un événement (organisation, outils, entraînements) pour répondre aux besoins des populations en cas de crise.

Dans quel but ?

Organiser, structurer, préparer les actions à mettre en œuvre. Assurer la sauvegarde et le soutien aux populations.

Pourquoi ?

Faire face à une situation d'urgence sur la commune pouvant notamment porter atteinte aux populations (accident de transport, inondations, tempête, accident industriel...)

Comment ?

En ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer des problèmes inhabituels. Le maire est responsable de son élaboration et de sa mise en œuvre.

Le PCS comporte ainsi un organigramme de crise où la place de chacun est définie et des binômes (élus et agent communaux) sont répertoriés, de manière à ne pas se poser la question du « qui fait quoi ? » et ainsi permettre de la réactivité dès la survenance de la crise. Par ailleurs, le PCS recense les moyens et les lieux de regroupement en cas de nécessité d'évacuation des habitants, il recense les numéros de téléphone utiles dans la gestion de crise et prévoit même des scénarios types face à certains risques, même si par définition tout n'est pas prévisible.

La Police municipale et l' élu en charge de cette thématique participent régulièrement à des formations pour maintenir le dispositif à jour. A noter également que des exercices de déclenchement du PCS ont eu lieu à plusieurs reprises en collaboration avec la Préfecture de l'Isère. À ce titre, un exercice aura lieu ce mois de décembre lors du déclenchement du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'entreprise STMicroelectronics. Ce PPI est un dispositif de sécurité spécifique aux sites industriels à hauts risques (classés SEVESO), permettant de définir des actions de prévention, d'alerte et d'intervention en cas d'accident dont les conséquences dépassent l'enceinte du site à risques.

PRÉVENTION ET SÛRETÉ DU QUOTIDIEN : UNE VIGILANCE PARTAGÉE

La sécurité d'un territoire ne repose pas uniquement sur la gestion des risques majeurs : elle inclut aussi la sûreté du quotidien, la prévention et la vigilance partagée entre services municipaux, forces de l'ordre et habitants. Bernin renforce ainsi plusieurs dispositifs visant à protéger les personnes et les biens, dans le respect des libertés publiques.

• Déploiement de la vidéoprotection

La commune s'est engagée dans un projet de déploiement de la vidéoprotection sur son territoire, dont la première phase de réalisation est prévue pour 2026. Il a été conçu avec l'appui d'un audit réalisé par la Gendarmerie, ainsi que grâce à l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisé, garant de la conformité technique, financière et réglementaire du dispositif, dans le respect des libertés publiques et individuelles. Ce dispositif vise à prévenir les infractions, aider la Gendarmerie dans ses enquêtes et renforcer la tranquillité publique. Seuls les officiers de police judiciaire sont habilités à consulter les enregistrements.

• Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Lors d'une période d'absence, vous pouvez solliciter la Police municipale pour une surveillance ponctuelle de votre domicile. Votre demande est également transmise à la Gendarmerie de Saint-Ismier. Lors de leurs patrouilles, les agents effectueront ainsi des passages plus fréquents à votre domicile afin de s'assurer que tout va bien. Un service simple, gratuit et rassurant, qui renforce le lien de confiance avec les forces de sécurité et permet d'éviter les mauvaises surprises. Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir le document disponible au bureau de la police municipale, à l'accueil de la mairie ou en téléchargement.

• Voisins attentifs et solidaires

Il s'agit d'un dispositif participatif pour permettre d'assurer une veille régulière grâce à la vigilance de tous. Deux objectifs sont recherchés : améliorer la sécurité des habitants, la prévention contre les cambriolages et développer l'entraide entre voisins, notamment vis-à-vis des personnes seules. Ce dispositif pourra être mis en place pour le plan canicule et le plan grand froid, éventuellement. Ce dispositif repose sur un état d'esprit bienveillant et d'entraide. La sécurité étant l'affaire de tous, le dispositif est une chaîne de mobilisation où les « Voisins attentifs et solidaires » sont vigilants à tout événement suspect afin de le signaler. Ils veillent, mais ne surveillent pas. Attentifs à tout événement suspect, menace ou délit en cours justifiant une information ou une intervention, ils entrent en contact avec le référent du quartier et/ou la Police Municipale, ou en cas de flagrance ou d'urgence contactent directement les forces de l'ordre en appelant le 17. En aucun cas, ils ne violent l'intimité et la vie privée de leurs voisins par une observation envahissante ou déplacée, que rien ne peut justifier. Le référent de quartier est, quant à lui, à l'écoute des correspondants de son quartier. Il analyse les situations qui lui sont communiquées et les transmet aux bons interlocuteurs. Il diffuse également des informations et des conseils aux habitants de son quartier et participe à des rencontres avec la Ville et la Gendarmerie. Veiller sans surveiller, être vigilants sans être des vigiles, alerter la police sans la remplacer : Voisins solidaires et attentifs, c'est savoir vivre ensemble.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Différents acteurs contribuent aussi à la sécurité de notre territoire. La résilience collective de notre territoire face aux risques repose sur une coopération étroite avec plusieurs partenaires :

La CCLG est en train d'élaborer le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) pour

- préparer la solidarité intercommunale en cas de crise (inondation, tempête, accident industriel...) frappant une ou plusieurs communes membres ;
- mettre en place une organisation de gestion de crise pour mobiliser les moyens communaux et intercommunaux ;
- permettre le maintien ou la reprise des compétences intercommunales en cas de crise

Dans tous les cas, la mise en œuvre du plan communal ou intercommunal de sauvegarde relève de la responsabilité de chaque Maire sur le territoire de sa commune.



Le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) conduit des projets de sécurisation et d'aménagement des bassins hydrauliques, notamment sur l'Isère, le Drac, la Romanche et leurs affluents. Ces projets visent à :

- Mieux protéger les personnes et les biens contre les inondations,
- Préserver, restaurer et mettre en valeur la rivière et les milieux aquatiques associés.

Actuellement, le SYMBHI travaille sur un projet d'aménagement du Craponoz, visant à réduire les débordements et mieux protéger les riverains et la zone d'activités économiques.



L'ÉTAT avec le Plan de Prévention du Risque inondation (PPRI) de l'Isère Amont, initialement approuvé en 2007, qui fait l'objet d'un projet de modification prescrit par l'Etat depuis le 5 décembre 2024 pour une approbation prévue fin 2025.



L'ÉCOLE avec le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté), un document opérationnel activé dès lors que survient un événement majeur et en attendant l'arrivée des secours, visant à protéger et mettre en sécurité les élèves et le personnel.



Les HABITANTS de Bernin

- L'OLD (Obligation légale de débroussaillage). Pour prévenir les risques d'incendie de forêts et faciliter la lutte contre les incendies, le débroussaillage est une obligation sur la commune.
- La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est composée de citoyens bénévoles qui, en appui aux services municipaux et sous l'autorité du maire, participent à la prévention des risques, à l'information des habitants et à l'assistance en cas de crise.



La réserve communale recrute !

La commune de Bernin lance une campagne de recrutement pour sa Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Qu'est-ce que la Réserve Communale de Sécurité Civile ?

La RCSC est composée de citoyens bénévoles qui, en appui aux services municipaux et sous l'autorité du maire, participent à la prévention des risques, à l'information des habitants et à l'assistance en cas de crise ou de catastrophe naturelle.

Pourquoi rejoindre la RCSC ?

- Agir pour la sécurité de tous : participer activement à la prévention des risques et à la gestion des situations d'urgence.
- Acquérir des compétences : actions d'information et d'entraînement au Plan Communal de Sauvegarde
- Renforcer la solidarité locale : travailler en équipe et créer du lien avec les habitants.



Qui peut devenir réserviste ?

Toute personne majeure, motivée et disponible pour s'investir de manière occasionnelle ou régulière. Aucune compétence spécifique n'est requise, une formation sera dispensée.

Vous souhaitez vous engager pour votre collectivité, rejoindre cette initiative citoyenne et contribuer à la sécurité de tous ?

Rejoignez-nous ! Contactez la mairie au 04 76 92 07 40 ou par mail à mairie@bernin.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un point de compostage collectif chemin des réservoirs

La Communauté de communes Le Grésivaudan accompagne la commune en mettant à disposition les bacs, le matériel, la formation d'un accompagnateur en la personne de Marc Raverdy. Un premier point de compostage va être installé vers les réservoirs aux Maréchaux.

Fonctionnement avec 3 bacs

- « Stockage » rempli de matière sèche (broyat, feuilles mortes, brindilles) nécessaire à la bonne dégradation des biodéchets
- « Bac d'apport », sert à déposer vos déchets de cuisine et de table
- « Bac de maturation », sert à faire mûrir le compost avant son utilisation (6 à 8 mois)

Les bénéfices du compostage

- Réduire sa poubelle et ses odeurs
- Limiter l'émission de gaz à effet de serre et l'utilisation d'énergies comme l'eau ou l'électricité, liée à une collecte véhiculée et à l'incinération.



Si vous êtes intéressé pour votre lotissement
Rdv sur www.le-gresivaudan.fr/257-le-compostage-partage.htm

Si vous avez des questions : soscompostage@le-gresivaudan.fr



Réouverture de la Veyrie avec la nouvelle exposition annuelle "Fenêtres Intérieures" !

Le jeudi 11 septembre fut un grand jour à la Veyrie ! Près de 260 personnes ont assisté à l'inauguration officielle du château qui rouvrait ses portes au public après une année de travaux de restauration ainsi qu'au vernissage de la nouvelle exposition annuelle « Fenêtres Intérieures ». La célébration s'est tenue en présence de Mme le maire, Anne-Françoise Besson, Pascale Pellegrini, adjointe à la culture, Christophe Suszylo, vice-président du Département de l'Isère, Henri Baile, président de la Communauté de communes Le Grésivaudan, des élus du conseil municipal et élus du territoire ainsi que Gilles Fournieris, commissaire de l'exposition accompagné par les 7 artistes exposants : Silène Audibert, Jerome Aussibal, Emilie D'hauteville, Marc Donikian, Joëlle Ogé, Albane Paillard-Brunet et Rébecca Plisson. Une extension d'ouverture de l'exposition jusqu'au 23 novembre a même permis au public de poursuivre plus largement ses découvertes artistiques et patrimoniales.



Mme le maire, Anne-Françoise Besson, a ouvert la cérémonie par un discours suivi de ceux de Pascale Pellegrini, adjointe à la culture, Henri Baile, président de Le Grésivaudan, Christophe Suszylo, vice-président du Département de l'Isère et Gilles Fournieris, commissaire de l'exposition.

Belle immersion dans la nature avec une expo photos en noir et blanc à la bibliothèque

L'exposition "Pétasites à la plume" s'est tenue du 10 septembre au 29 novembre à la bibliothèque municipale de Bernin. L'artiste, Jean-Charles Demeure, exposait 23 œuvres consacrées aux plantes de notre environnement immédiat. Photographe amateur, il arpente le Grésivaudan, muni de son appareil photo. Il tire des portraits de plantes, comme la pétasite, les fougères ou autres, pour un rendu saisissant, en noir et blanc, où la fleur est en noir, comme si elle était dessinée à la plume. Le décor est en blanc, pour la sublimer. En effet, les photographies de cette série, réalisées dans la nature, jouent sur les effets produits par l'inversion des noirs et des blancs. Plus de détails apparaissent, certains semblent être tracés à la plume.



Le vernissage de cette exposition a eu lieu le mardi 7 octobre à la bibliothèque où plusieurs amis de l'artiste ont partagé le verre de l'amitié entourés de l'expo.

Consultez le Programme Culturel disponible sur bernin.fr ou à l'accueil de la mairie, pour connaître les prochaines expositions à venir.

PATRIMOINE

L'école maternelle a visité la Veyrie

Jeudi 9 octobre, une classe de l'école maternelle des Dauphins de Bernin a eu la chance de visiter le château de la Veyrie afin de découvrir l'exposition annuelle "Fenêtres Intérieures" visible jusqu'au 23 novembre.

À travers les œuvres des 7 artistes exposés, les enfants ont pu découvrir des univers tout aussi différents que captivants les uns des autres ! Cette sortie culturelle a été l'occasion d'observer des œuvres riches en couleurs et en symboles, mais aussi d'éveiller la curiosité des élèves sur la découverte de l'art.



Les principales délibérations du Conseil Communautaire du 24 novembre 2025

1 - Le Projet Culturel de Territoire du Grésivaudan

Le Grésivaudan a adopté son Projet Culturel de Territoire (2026-2032), avec l'appui de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et en continuité avec ses actions d'éducation artistique. Construit en concertation avec plus de 450 acteurs du territoire, ce projet vise à renforcer la coopération intersectorielle, à valoriser les patrimoines locaux et à intégrer les enjeux environnementaux dans la politique culturelle. Il repose sur quatre axes stratégiques : rendre la culture plus accessible et émancipatrice, élargir les coopérations avec de nouveaux secteurs (sport, économie, tourisme), renforcer l'attractivité par une programmation et un patrimoine valorisés, et engager la culture dans la transition écologique.

2 - Le développement de l'artothèque du Grésivaudan

Créée en janvier 2025, l'artothèque du Grésivaudan a pour objectif de soutenir les artistes professionnels et de faciliter l'accès des habitants aux arts visuels. Dans le cadre du plan national « artothèques en ruralité », le territoire obtient en 2025 une aide de 51 800 € du CNAP, incluant douze œuvres de la commande « Natures diverses ». Cette subvention permettra en 2026 d'enrichir la collection, de favoriser la diffusion d'expositions sur tout le territoire, d'améliorer l'inclusivité de l'artothèque et de renforcer sa reconnaissance professionnelle, notamment via un rapprochement avec d'autres artothèques régionales.

Retour sur le Mois de la Transition Alimentaire

Du 26 septembre au 26 octobre 2025 a eu lieu le Mois de la Transition Alimentaire (MTA) et ses nombreux événements autour d'initiatives et d'acteurs engagés ! Des thématiques telles que la précarité alimentaire et une consommation plus durable et respectueuse de tous les acteurs ont été abordées durant ces dernières semaines. La fête du miel et de la nature, un atelier de lactofermentation, un stand d'information sur les déchets et le compostage, différents temps de dégustation où de nombreux citoyens se sont rendus pour apprendre de nouvelles techniques de cuisine, soutenir les producteurs locaux et participer à la création de toute sorte de plats plus alléchants les uns que les autres !



BRÈVE - INTERCO' Rencontres avec le Président

Henri Baile, Président de la communauté de communes vous rencontre lors de permanences sur le territoire. Bernin fait partie du Secteur 2 regroupant Crolles, Froges, La Terrasse, Lumbin et le Plateau des Petites Roches. **Prenez rendez-vous et consultez les prochaines dates sur www.le-gresivaudan.fr**

Les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent au RPE

L'accueil chez l'assistante maternelle est un mode de garde à mi-chemin entre la crèche et la maison. Votre enfant est accueilli comme chez lui, dans un cocon et les activités au quotidien sont variées et ludiques. Pour l'épanouissement de votre enfant, les assistantes maternelles ne manquent pas d'inspiration et elles peuvent compter sur les Relais Petite Enfance du territoire.

Votre enfant y côtoie d'autres enfants entre ceux accueillis par sa nounou et ceux présents aux temps collectifs proposés par le Relais. Au programme des temps d'éveil et de socialisation, des activités manuelles, musicales, de cirque, mais aussi des moments de partage avec les personnes âgées de la résidence seniors et de l'EHPAD ; de quoi faire vivre à vos enfants des instants de découvertes, de rires et de complicité. N'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance proche de chez vous pour connaître les disponibilités de chaque assistante maternelle mais également pour être accompagné dans votre rôle de parents employeurs tout au long de l'embauche.

Relais Petite Enfance "Les Gési'mômes" - Géraldine BRIOLE - 06 02 52 65 73 - rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr



SPORTS

CAF GRÉSIVAUDAN



Si notre club n'est pas mal loti en termes de parité (40%), il n'y a à ce jour aucune femme encadrante FFCAM au CAF Grésivaudan ! Pour y remédier, nous lançons l'un des projets phare de l'année : "La Montagne pour Elles". Objectifs : analyser les freins, mettre en place des solutions, notamment des cycles de progression, pour au final former des initiatrices. Nous poursuivons par ailleurs notre dynamique de formation/recrutement d'encadrants et d'organisation d'événements conviviaux (soirées, week-end). Une première cette année : le camp d'hiver avec au menu ski de randonnée et raquettes dans le massif des Ecrins !

Contact : communication@caf-gresivaudan.ffcam.fr - www.caf-gresivaudan.ffcam.fr

GROUPE MONTAGNARD DES PETITES ROCHES



Il nous reste de la place à nos cours d'escalade des 5-7 ans le mercredi de 15h à 16h (145€ pour 10 cours renouvelables) et des 8-10 ans de 16h à 17h30 le mercredi également (306€ pour l'année).

Contact : info@gmpr.fr

TENNIS CLUB DE BERNIN



Depuis début septembre, la nouvelle année tennistique a démarré : 150 jeunes inscrits les mercredis et samedis, encadrés par nos professeurs DE, Romain et Mathieu et les initiateurs (trice) du club : Emna, Antonin, Daniel, Mathéo, Romain, Simon et Teddy ; cette année, ouverture d'un cours supplémentaire jeunes compétiteurs et d'un cours adultes loisirs suite aux nombreuses demandes et toujours le tennis santé avec 8 personnes inscrites. Beau début de saison pour nos compétiteurs avec de belles performances personnelles mais aussi en matchs par équipes. À noter : TMC jeunes les 21 et 22/12 aux courts couverts en 13/14 ans et du 6 au 22 février tournoi adultes indoor. N'hésitez pas à venir assister à de très beaux matchs. Buvette et petite restauration sur place. Comme les années précédentes, collecte en cours pour les Bébés du cœur ; merci à tous les donateurs qui participent à donner un Noël aux enfants les plus démunis. Vous souhaitez pratiquer le tennis et rejoindre un club convivial, n'hésitez pas à nous contacter.

Groupe ados du samedi matin

Contact : tcbernin@orange.fr - 04 76 08 83 75 - Facebook : Tennis Club de Bernin / Instagram : @tc.bernin

CULTURE & LOISIRS

L'AMZOV'ORCHESTRA RECRUTE !

Vous jouez d'un instrument ou souhaitez reprendre votre instrument ? Cuivre ou corde ? Venez nous rejoindre les vendredis de 19h30 à 21h00, dans une ambiance studieuse et joyeuse. Orchestre intergénérationnel, adultes bienvenus ! Au programme : De la Toussaint 2025 au Concert du Nouvel An 2026 : 3 pièces orchestrales inspirées des musiques Ghibli + l'incontournable Radetzky March - Du Concert du Nouvel An 2026 au Gala 2026 : 2-3 nouvelles pièces orchestrales, 1-2 pièces Chœur adulte et Chœur enfant-ado

Contact : www.amzov.fr - 04 76 52 34 14 - amzov@orange.fr

BONSAÏ CLUB DU GRÉSIVAUDAN



Cette exposition de bonsaïs organisée par le Bonsaï club du Grésivaudan a eu lieu le 5 octobre à la salle des fêtes de Bernin. Les visiteurs y ont été accueillis par la vue d'un tokonoma (photo ci-contre), sorte d'alcôve souvent présente à l'entrée des maisons japonaises et servant à recevoir les visiteurs en y présentant des objets d'art comme les bonsaïs. Ils ont pu ensuite cheminer le long des présentoirs pour y découvrir une cinquantaine de présentations de bonsaïs. Ces arbres ont été formés par les membres du club à partir d'une graine de bouture, marcotte, d'un plan de pépinière ou de prélèvement. On pouvait y retrouver une grande diversité d'espèces notamment parmi les résineux, des pins, genévriers, mélèzes, if et pour les feuillus, des érables, buis, prunus, cotonéaster, aubépines, etc. Le club a eu de très bons retours de la part des visiteurs qui ont beaucoup apprécié l'ambiance, la qualité des arbres et l'émotion qu'ils dégagent, ainsi que les différentes nuances de couleurs apportées par les arbres en ce début d'automne. Ce fut un très bon moment d'échanges pour le club. Merci à tous.

Contact : bonsaiclub.gresivaudan@gmail.com

LOU PELAYA



Le Bal interfolk du 18 octobre 2025 à la salle des fêtes : Salle comble pour ce bal d'automne de Lou Pelaya. 2 groupes de musique étaient au rendez-vous : Ribamb'Alp et Lou Pelaya. Public intergénérationnel venant du Grésivaudan et de l'agglomération grenobloise, parfois même de plus loin: ambiance chaleureuse et sereine, partage de musique, chants et danses variés de France et d'ailleurs..... et Ribamba'Alp avec ses chants polyphoniques (faisant suite à un stage le même jour), fête joyeuse et énergisante : un grand succès de nouveau !
- Comme chaque année, nous organisons un réveillon musical gratuit à 20h à la salle de fêtes de Bernin le 31 décembre 2025. Réservation obligatoire.

Contact : secretariat.loupelaya@gmail.com - 04 76 92 24 10 - Instagram : @lou.pelaya

UIAD



L'Université Inter-Âges du Dauphiné (UIAD) a fait une rentrée très réussie le 29 septembre 2025, 5700 adhérents nous ont fait confiance cette année encore pour notre plus grand plaisir. À l'UIAD les adhérents sont principalement des femmes, l'âge moyen est de 72 ans mais les nouveaux inscrits ont en moyenne 63 ans. Lorsque la retraite arrive il faut garder du lien social d'où la devise de l'UIAD Plaisir d'apprendre et de partager. Dès la rentrée nous avons célébré l'Italie avec une semaine italienne haute en couleurs, cours de cuisine, rencontres, conférences, films étaient au rendez-vous.

Contact : secretariat@uiad.fr - 04 76 42 44 63 - www.uiad.fr

AUTRES ACTIVITÉS

COMITÉ DES FÊTES DE BERNIN



Le comité des fêtes des Bernin organise la 4^{ème} édition de son Marché de Noël le samedi 13 décembre de 10h30 à 17h30 sur la place de la Bascule. Annulation en cas de pluie.

Au programme : des stands gourmands, des idées cadeaux, et de la restauration sur place avec : vin blanc, huîtres, vin chaud, chocolat chaud, crêpes
Pour les enfants : Animations et surprises tout au long de la journée (maquillage enfants et grands, fabrication de son sweat de Noël). Venez avec votre sweat de Noël ou trouvez-en un sur place !
Arrivée du Père Noël à 15h30 avec des surprises gourmandes !
Venez nombreux pour passer un moment magique !

Contact : comite.des.fetes.bernin@gmail.com / Facebook : @Comité.des.fêtes.de.Bernin

COMITÉ DE JUMELAGE BERNIN - KIESELBRONN



Le comité de jumelage est une association berninoise, ouverte à tous !

Notre objectif premier est l'échange, entre nous, et avec nos amis de Kieselbronn, une commune allemande située dans le Bade-Wurtemberg, près de Stuttgart, et jumelée avec Bernin depuis 1987. Nous participons autant que possible aux manifestations dans les deux communes. Vous avez ainsi pu nous rencontrer lors du forum des associations, ou à la Fête de la Châtaigne et du Vin Blanc, le 12 octobre au Clos Michel, ou même manger avec nous la choucroute, cuisinée par Yann-Kévin et Pierre Gwenaël, le 15 novembre, à la salle des fêtes. Cette année nous ne serons pas au Marché de Noël de Bernin, car une délégation de Bernin tiendra un stand au Marché de Noël à Kieselbronn, avec du fromage et du saucisson de chez nous, du vin et du Champagne. Enfin, nous préparons le prochain voyage à Kieselbronn, en groupe, pendant le week-end de l'Ascension, du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2026. Si vous êtes intéressé et que vous souhaitez partir en Allemagne avec nous, être accueilli-e(s) par une famille et recevoir en retour vos correspondants chez vous en 2027, c'est possible, contactez-nous dès maintenant :

Contact : [Gisèle Lemière](mailto:Gisèle.Lemière) - 06 21 93 58 32 - gisoula.lemiere@orange.fr - <https://jumelagebernin.e-monsite.com>

SEPTEMBRE 2025



Forum des associations

66 associations locales ont fait leur rentrée, le samedi 6 septembre au CUBE, en présentant leurs activités pour cette nouvelle année. Des sports, des activités culturelles, sociales...



Accueil des Nouveaux Arrivants

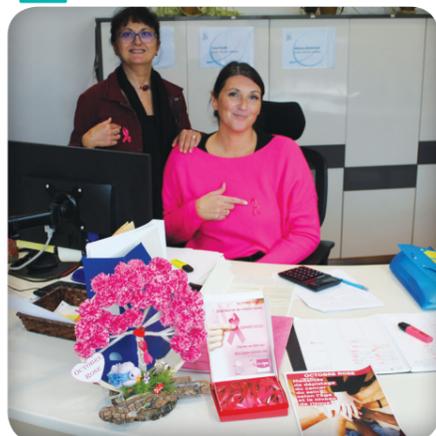
Mme le maire Anne-Françoise Besson et les élus du conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants de la commune sur le parvis du Club House du CUBE après le Forum des associations. Ce sympathique moment de partage s'est terminé autour du verre de l'amitié.



Réouverture du Château de la Veyrie

Après plus d'un an de restauration patrimoniale, le Château de la Veyrie a enfin réouvert ses portes au public avec la nouvelle exposition annuelle "Fenêtres Intérieures". Le vernissage a eu lieu le jeudi 11 septembre et plus de 250 personnes étaient présentes.

OCTOBRE



Octobre rose

Comme l'année dernière, la commune de Bernin a mis en place une distribution de rubans roses à l'accueil de la mairie pour sensibiliser au cancer du sein, soutenir la recherche et la Ligue contre le cancer.



Fête de la Châtaigne et du Vin Blanc

La traditionnelle fête du village a eu lieu le dimanche 12 octobre et l'ambiance conviviale était comme d'habitude au rendez-vous ! Le réveil de Bernin s'est déroulé comme chaque année devant le stand de la Châtaigne où les enfants étaient invités "à faire du bruit !" pour réveiller la mascotte. Mme le maire, Anne-Françoise Besson, et Sophie Couderc, 1^{ère} adjointe, ont également accueilli les élus des communes voisines lors d'un apéritif.

NOVEMBRE



Mois du Film Documentaire

Mardi 4 novembre, à la salle des fêtes, plus de 100 personnes ont assisté à la projection du film documentaire « 2000 jours au Paradis » en présence d'une des réalisatrices Véronique Lapiéd qui a fait ce film avec Anne et Erik Lapiéd.



Commémoration du 11 novembre

Mardi 11 novembre, a eu lieu, au monument aux morts, la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 en présence de Mme le maire, des élus berninois, des représentants du comité FNACA et de l'UNCA Alpes Chartreuse.



Clap de fin pour l'expo Veyrie 2025

Dimanche 23 novembre, les portes de l'exposition 2025 du château de la Veyrie se sont fermées. Après la visite de plus de 2500 personnes en 2 mois et demi, c'est avec émotion que les artistes, les élus, les agents et le commissaire d'exposition se sont retrouvés pour dore ensemble ce magnifique moment d'art, de patrimoine, et de culture.



Mme le maire, Anne-Françoise BESSON, et les élus du conseil municipal vous souhaitent de **Joyeuses Fêtes de fin d'année** et vous présentent leurs **Meilleurs Vœux !**

Berninoises et Berninois, vous êtes conviés à la **Cérémonie des Vœux** le **jeudi 15 janvier, à 19h, à la salle des fêtes.**

MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
04 76 92 07 40
www.bernin.fr
mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mardi de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 17h30
- Jeudi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Fermeture le samedi 27 décembre
Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires sur rdv.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Jeudi matin sur rdv

ÉCOLE MATERNELLE

04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

04 76 08 12 40

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE & VIE SCOLAIRE

Tél. 04 76 08 86 82

Réservation Cantine/périscolaire :

04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09

enfance-jeunesse@bernin.fr

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

04 76 08 88 41

RPE Les Grési'mômes

06 73 09 35 85

rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h).

Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

Permanence avocat : 04 76 92 07 40
(un samedi par mois)



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez consulter www.servigardes.fr ou appeler le 08 25 74 20 30 (0.15€ la minute)

VIE ASSOCIATIVE

04 76 92 35 56 - association@bernin.fr

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

04 76 08 89 34 - bibliotheque@bernin.fr

CCAS

04 76 92 35 57 - ccas@bernin.fr

SERVICE TECHNIQUE

04 76 92 07 48

service-technique@bernin.fr

URBANISME

04 76 92 35 59

urbanisme@bernin.fr

Accueil sur rendez-vous

POLICE MUNICIPALE

04 76 13 24 56

police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40



> POMPIERS : 18

> SAMU : 15

> CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853

> Enedis dépannage : 09 726 750 38



> GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle



> GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage



> Eaux de Grenoble Alpes : 04 76 86 20 70

> Service des Eaux Le Grésivaudan : 04 76 99 70 00



> Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

TRANSPORTS

M réso

04 38 70 38 70
www.reso-m.fr



SMMAG

Service Transport
Exploitation
développement
smmag.fr



COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la salle des fêtes, du parking relais et du parking pont de bernin.

SERVICE DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN

480 Rue de Tire Poix
38660 Saint-Vincent-de-Mercuze
04 76 99 70 00



CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

04 76 92 10 56
Lundi de 12h15 à 13h30 et de 19h30 à 21h - Mardi de 12h15 à 13h30 et de 20h30 à 22h - Mercredi de 11h30 à 15h30 - Jeudi de 12h15 à 13h30 - Vendredi de 12h15 à 13h30 et de 19h45 à 22h - Samedi de 11h15 à 18h - Dimanche de 9h à 17h
www.le-gresivaudan.fr



SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.
04 76 590 590



SERVICES INTERCOMMUNAUUX

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



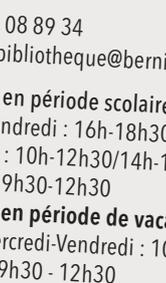
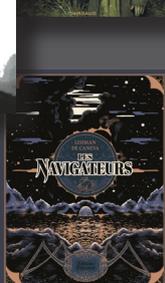
DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h15 à 17h45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon): ouverte du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45
- Le Touvet (Chemin de l'Empereur) : ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45. Fermée les jours fériés

VOTEZ POUR LE PRIX DES LECTEURS BD 2026 !

La bibliothèque vous invite à participer au Prix des lecteurs BD 2026. Jusqu'au 15 juin 2026, lisez et votez pour vos coups de cœur BD. Une sélection de 12 bandes dessinées vous est proposée. Rendez-vous à l'accueil de la bibliothèque pour vous inscrire.

Prix organisé par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, la librairie BD Fugue et l'association Alice et Clochette.



FERMETURE EXCEPTIONNELLE LES 26 ET 27 DÉCEMBRE

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

260 chemin de la Proula, 38190 Bernin

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi : 16h-18h30
- Mercredi : 10h-12h30/14h-18h30
- Samedi : 9h30-12h30

Ouverture en période de vacances scolaires :

- Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 9h30 - 12h30



Cérémonie des Vœux

JEUDI 15 JANVIER
À 19h à la salle des fêtes

Mme le maire, Anne-Françoise BESSON, et les élus du conseil municipal vous souhaitent de **Joyeuses Fêtes** de fin d'année et vous présentent leurs **Meilleurs Vœux** !

Berninoises et Berninois, vous êtes conviés à la **Cérémonie des Vœux** le **jeudi 15 janvier, à 19h, à la salle des fêtes.**



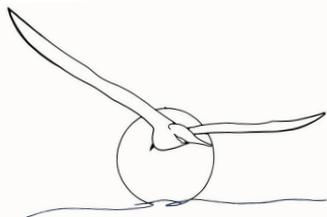
Expositions

visibles aux horaires d'ouverture

DU 10 NOVEMBRE 2025 AU 10 JANVIER 2026

« **Émotion entre sculpture et dessin** »

Exposition de Nicolas Vellement
Salle du conseil de la mairie de Bernin
Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr



DU 13 JANVIER AU 16 MARS 2026

« **Du monde des insectes à celui des rapaces** »

Exposition photos de Patrick Dereymez
Bibliothèque Françoise Giroud
Renseignements : 04 76 08 89 34
ou bibliotheque@bernin.fr

DU 13 JANVIER AU 16 MARS 2026

« **Regard du monde** »

Exposition peinture de Marie-Thérèse Dereymez
Salle du conseil de la mairie de Bernin
Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr



Décembre

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

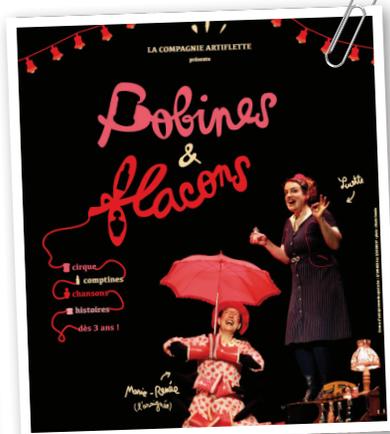
Commémoration de la Journée nationale en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

À 11h15 au monument aux morts en présence de l'UNC Alpes Chartreuse
Renseignements : 04 76 92 07 47
ou secretariat@bernin.fr

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël « Bobines & flacons »

par la compagnie Artiflette
À 15h à la salle des fêtes
À partir de 3 ans / Entrée libre
Réservation obligatoire : 04 76 08 89 34
ou bibliotheque@bernin.fr



SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Marché de Noël

organisé par le Comité des fêtes de Bernin
De 10h30 à 17h30, place de la Bascule
(annulation en cas de pluie)

Renseignements : comite.des.fetes.bernin@gmail.com



MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Réveillon bal folk

par l'association Lou Pelaya
À 20h à la salle des fêtes
Ouvert à tous sur inscription
Merci d'apporter votre gobelet
Résa : 06 70 10 94 25
ou secretariat.loupelaya@gmail.com



Retrouvez l'actualité de Bernin sur bernin.fr et les réseaux sociaux :



@villedebernin #villedebernin

Scannez le QR-code



Janvier

JEUDI 15 JANVIER

Cérémonie des Voeux

À 19h à la salle des fêtes

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou secretariat@bernin.fr

MERCREDI 21 JANVIER

Conseil municipal

À 20h en salle du conseil en mairie

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou secretariat@bernin.fr

VENREDI 23 JANVIER

Nuits de la lecture

Lecture de « Chèvres et fées des Alpes »

d'Elisabeth Calendry - conteuse

À 18h30 à la salle des fêtes

Entrée libre / À partir de 4 ans

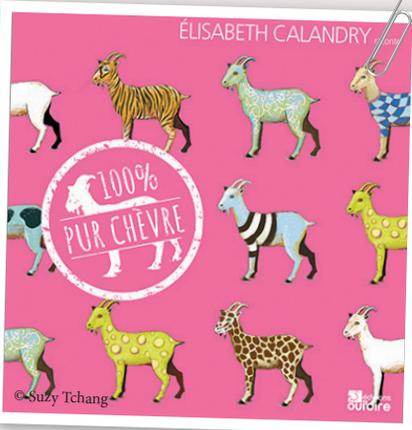
Résa obligatoire : 04 76 08 89 34

ou bibliotheque@bernin.fr

Nuits de la lecture

VENREDI 23 JANVIER

À partir de 18h30 à la salle des fêtes



Février

MERCREDI 18 FÉVRIER

Collecte de sang

À l'Agora de Saint-Ismier,

De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30

Le don de sang est vital : accident de la route, hémorragie lors d'une opération, cancer, cela peut arriver à tout le monde. Chaque année, 1 million de personnes sont soignées grâce aux dons de sang.

Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires.

RDV sur dondesang.efs.sante.fr

MERCREDI 25 FÉVRIER

Conseil municipal

À 20h en salle du conseil en mairie

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou secretariat@bernin.fr

VENREDI 27 FÉVRIER

Soirée théâtre

Zaï zaï zaï zaï par la cie Les Rataffias

d'après la BD de FabCaro

À 20h30 à la salle des fêtes

Tout public à partir de 10 ans (gratuit -12 ans)

Plein tarif = 10€ - Tarif réduit = 7€

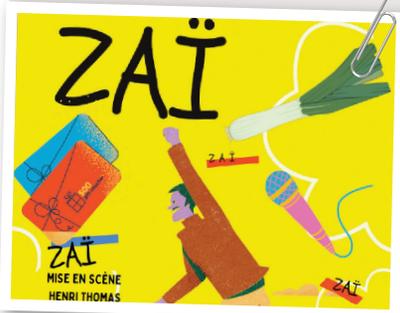
Résa : 04 76 92 35 56

ou culture@bernin.fr

Zaï zaï zaï zaï

VENREDI 27 FÉVRIER

À 20h30 à la salle des fêtes



Vendredi en musique

VENREDI 30 JANVIER

À partir de 20h à la salle des fêtes



Mars

MERCREDI 6 MARS

Thé dansant

organisé par le CCAS

À partir de 14h à la salle des fêtes

Entrée libre / réservé aux retraités

Résa obligatoire : 04 76 92 07 40

VENREDI 13 MARS

Lecture

« 39-45, Hommage aux femmes résistantes »

par la Compagnie ACOUR dans le cadre de la

Journée Internationale des Droits des Femmes

Avec : Thérèse Aymoz, Louise Cavagna,

Dominique Maurice et Roland Monon

À 20h30 à la salle des fêtes

Tout public à partir de 12 ans

Plein tarif = 10€ - Tarif réduit = 7€

Résa : 04 76 92 35 56

ou culture@bernin.fr

DIMANCHES 15 ET 22 MARS

Élections municipales

De 8h à 18h au CUBE

Renseignements : 04 76 92 35 57

ou mairie@bernin.fr

DU 17 MARS AU 30 MAI 2026

« En matière d'arbres »

Exposition peintures et photos

de Jean Claude Caerou - photographe

et Agnès Rolin - peintre

Bibliothèque municipale Françoise Giroud

Renseignements : 04 76 08 89 34

ou bibliotheque@bernin.fr

JEUDI 19 MARS

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Cérémonie commémorative en présence du

comité FNACA de Bernin

À 18h au monument aux morts

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou secretariat@bernin.fr

Conseils municipaux

MERCREDI 21 JANVIER

MERCREDI 25 FÉVRIER

À 20h dans la salle du conseil

